

***ECURIES des ANCIENNES SPORTIVES***



**1<sup>ère</sup> RONDE HIVERNALE**

**CORREZIENNE**

***Réglement***

**12 - 13 Février 2011**

# 1ère RONDE HIVERNALE CORREZIENNE

## Règlement

### Art 1 : Généralités

M. PERCHER Vincent, l'écurie des anciennes sportives de NAVES, les communes d'AMBRUGEAT, de MEYMAC, de BARSANGES, de PEROLS sur VEZERE, organisent le 12 et 13 FEVRIER 2011, la 1ère ronde Hivernale Corrèzienne, épreuve de navigation empruntant Les routes enneigées du plateau de Millevaches.

### Art 2 : Programme

Parution du règlement : 15 Novembre 2010

Clôture des engagements : le 05 Février 2011

#### Samedi 12 Février

De 10 h 00 à 12 h 00 accueil des participants, et vérifications techniques et administratives

12 h 00 : Repas de midi.

13 h 30 : Briefing des pilotes

14 h 00 : Départ de la 1ère boucle (75 kms env)-- Arrivée vers 16 h 30

18 h 00 : Dîner du samedi soir

20 h 00 : Départ de la boucle de nuit (60 kms env) Arrivée vers 21 h 30

22 h 30 : Dégustation de la soupe à l'oignon ? (ou autre).

#### Dimanche 13 Février :

8 h 45 : Départ de la 3ème boucle (75 kms env) Arrivée vers 11 h 00

12 h 00 : . Apéritif offert par la commune d'Ambrugeat

12 h 30 : Repas et proclamation des résultats.

### Art 3 : Voitures admissibles :

Sont admissibles toutes les Daf, et Volvo-Daf (jusqu'à 1978) (dans la limite de 20 voitures) ainsi que les véhicules antérieurs à 1985, (dans la limite de 20 voitures) Ces véhicules devront être conforme au code de la route, (carte grise, assurance, triangle, Gilet de sécurité) seront demandés.

Le conducteur devra posséder un permis de conduire valide, le navigateur non dans la mesure où il s'engage à ne pas conduire.

Les équipements d'aide à la navigation (GPS, et autres appareils calculant la moyenne ne sont pas admis.

### Art 4 : Communication.

Par le seul fait de leur inscription, s'ils n'ont pas déclaré leur opposition par écrit les participants autorise l'écurie des anciennes sportives à utiliser leur nom et leur image, ainsi que celle de leur voiture pour toute action promotionnelle, sans que cela leur donne

Droit à rémunération .

#### **Art 5 : Déroulement de l'épreuve .**

Le parcours officiel sera divisé en trois boucles, elles seront effectuées au moyen d'un Road-book donné au départ de chacune de celle -ci .

Chaque boucle comportera deux épreuves de régularité ( moyenne inférieure à 50 kmh ) .

Le départ sera donné de minutes en minutes et dans l'ordre croissant des numéros attribués Par l'organisateur .

#### **Art 6 : Contrôles .**

En différents points du parcours les organisateurs disposeront ( sur le coté droit de la route )

Des contrôles qui seront :

Soit des lettres précédées d'un piquet jaune ( à reporter sur le carnet de route )

Soit des contrôles humains, précédés d'un drapeau rouge, l'équipage devra s'arrêter pour faire Viser son carnet de route .

C H de départ : l'équipage reçoit son carnet de route, et les documents nécessaires, il ne pourra Partir qu'au signal du contrôleur .

C H d'arrivée : l'équipage doit s'arrêter et rendre son carnet de route .

#### **Art 7: Abandon .**

Si un équipage interrompt l'épreuve pour quelque raison que ce soit au cours d'une boucle Il pourra prendre le départ des autres boucles, cependant il ne sera pas classé ni dans cette Boucle, ni au classement général .

#### **Art 8 : Droits d'engagements :**

Le droit d'engagement est fixé à 230.00 euros, ce prix comprends :

Le repas du samedi midi, le repas du samedi soir, la soupe à l'oignon,

Le petit déjeuner, le repas du dimanche midi, les documents ( cartes, road-book, plaques rallye Jeu de numéros etc ... ), la chambre pour deux personnes, un cadeau souvenir .

Pour être pris en compte l'engagement devra être accompagné du règlement .

En cas de forfait après le 05 Février 2011 une somme de 50.00 euros restera acquise aux Organisateur, après le 05 Février une somme de 100.00 euros sera retenue .

Au cas ou l'équipage ne souhaite pas l'hébergement le prix de l'engagement sera ramené à 180.00 euros .

Pour tous contacts, réservations, ou engagements s'adresser à :

M . PERCHER Vincent

7 Rue de Rungis

75.013 PARIS

Tel : 06.07.79.53.29

[VFp75@free.fr](mailto:VFp75@free.fr)

M . SALEIX Jean Claude

41 Impasse du 4 Septembre

19.000 TULLE

06.07.39.59.09

Ecurie des anciennes sportives

[Luc.pistolet@orange.fr](mailto:Luc.pistolet@orange.fr)

# 1<sup>ère</sup> RONDE HIVERNALE CORREZIENNE

## 12 - 13 FEVRIER 2011

### DEMANDE D'ENGAGEMENT

A Retourner avant le Samedi 05 Février 2011

M. SALEIX Jean Claude Ecuries des anciennes sportives

41 Impasse du 4 Septembre 19 000 TULLE Tel : 06.07.39.59.09

Chèque à l'ordre de l'écurie des anciennes sportives

	CONDUCTEUR	NAVIGATEUR
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
TELEPHONE		
N° de port ou vous pouvez être joint pendant l'épreuve :		
ADRESSE e.mail		
Permis de conduire N°		
Délivré le :		
Ecurie ou ASA		

#### VEHICULE

Marque	
Modèle ou Type	
Année de Fabrication	
Immatriculation	
Assurance : Nom de la compagnie .....	
Contrat N° .....	Date de Validité .....

Souhaitez vous un hébergement ( chambre 2 personnes )

OUI

NON

# 1<sup>ère</sup> RONDE HISTORIQUE DAF CORREZIENNE

## DECHARGE DE RESPONSABILITE

Après avoir pris connaissance du règlement de la RONDE HISTORIQUE DAF CORREZIENNE Je déclare accepter sans réserve les termes de ce règlement, j'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire Toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens.

Cette épreuve n'ayant aucun caractère sportif, je décharge l'écurie des anciennes sportives de toute Responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne Et/ ou à mes biens .

Fait le : ..... à .....

Signature .....

Obligatoire Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « lu et approuvé »